



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 juin 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 JUIN 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juillet 2002

**Amélioration des situations de crues. Aménagements hydrauliques
dans le lit mineur Sevreau - Tiffardière - Comporté - Vieux Ponts.
Approbation du projet de travaux soumis à l'enquête publique dans
le cadre de la loi 92-03 de janvier 1992 relative à l'eau.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2002

DELIBERATION D20020232

**Dir.Sécurité Travail-Coordination
Concessionnaires**

**Amélioration des situations de crues. Aménagements
hydrauliques dans le lit mineur Sevreau - Tiffardière - Comporté
- Vieux Ponts. Approbation du projet de travaux soumis à
l'enquête publique dans le cadre de la loi 92-03 de janvier 1992
relative à l'eau.**

Monsieur Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 12 novembre 2001, vous avez autorisé le Maire ou l'Adjoint Délégué à saisir le préfet du dossier loi sur l'eau concernant quatre sites devant faire l'objet de travaux hydrauliques en vue de l'amélioration des écoulements de la Sèvre en situation de crues :

- le pont routier de Sevreau
- les ponts du halage de la Tiffardière (raccordement de la vieille Sèvre sur le canal)
- le seuil déversoir du moulin de Comporté
- les seuils déversoirs rive droite sous les Vieux Ponts.

Ces projets rentrent dans le champ d'application de la loi 92-03 de Janvier 1992 relative à l'eau (dite « loi sur l'eau »). A ce titre il est demandé dans les quinze jours suivant la date de clôture de l'enquête publique, un avis de la collectivité.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- donner un avis favorable au projet de travaux soumis à l'enquête publique.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Rodolphe CHALLET

[Ordre du jour](#)